

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/05/2013

Réception par le Prefet : 21/05/2013

Publication : 24/05/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-5-2-2

Séance du vendredi 17 mai 2013

AIDES AUX CAMPINGS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-2-1 du 6 décembre 2012 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 1 692 € au Camping des Sources à WATTWILLER pour les travaux d'installation d'un chauffage solaire pour la piscine couverte et décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental ;
- acte le transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de TURCKHEIM et la Communauté d'Agglomération de COLMAR (CAC) pour les travaux restant à réaliser sur le camping « Les Cigognes » ;
- attribue le solde de la subvention, soit 44 125 €, à la Communauté d'Agglomération de Colmar et décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 204142, programme F241 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions